



Communiqué de presse 29/11/2021
Services du Collège réuni - Commission communautaire commune

La dose booster maintenant disponible pour tous les Bruxellois.es de 18+

Suite au feu vert de la Conférence interministérielle (CIM) Santé publique, tou.te.s les Bruxellois.es de 18 ans et plus, éligibles, peuvent dès aujourd'hui recevoir une dose de rappel. Les invitations sont en train d'être envoyées par ordre de priorité. Pour être certain d'être vacciné au moment souhaité, nous conseillons de prendre rendez-vous via la plateforme Bru-Vax ou en appelant le Call-Center.

Depuis ce lundi 29 novembre, la dose de rappel est disponible pour tou.te.s les Bruxellois.es adultes qui le souhaitent, et ceci après la dernière dose de vaccin: 2 mois après la dose de Johnson&Johnson, 4 mois après la seconde dose d'AstraZeneca et 6 mois après la seconde dose de Pfizer/Moderna. Les invitations sont envoyées progressivement cette semaine par âge décroissant, toujours en donnant la priorité aux groupes déjà appelés (personnes immunodéprimées, 65+, personnel de soin). Les capacités de vaccination de la Cocom sont prêtes pour accueillir tou.te.s les Bruxellois.es; le dispositif en place pour administrer la 1^{re}/2^e dose est renforcé. En effet, [l'Hôpital Militaire Reine Astrid](#) a été réouvert le 22/11 en plus des 4 centres opérationnels depuis le début de la campagne (Forest/Molenbeek/Pacheco/Woluwe-Saint-Pierre). Tous les points de vaccination décentralisés dans les communes, les gares, les agences des mutuelles, les pharmacies, les hôpitaux sont prolongés et de nouveaux voient le jour régulièrement.

L'Administration recommande toutefois de prendre rendez-vous, soit via la plateforme [Bru-Vax](#), soit en appelant le Call-Center au 02/214.19.19. En prenant rendez-vous sur Bru-Vax, la personne doit confirmer son éligibilité afin de respecter les délais entre les doses (au moins 2 mois après le vaccin Johnson&Johnson, au moins 4 mois pour AstraZeneca, au moins 6 mois pour Pfizer/Moderna).

Lorsque les personnes se présenteront dans l'un des points de vaccination, leur identité ainsi que leur éligibilité seront vérifiées. C'est pourquoi, elles sont priées de se munir obligatoirement de leur carte d'identité, ainsi que de leur Covid Safe Ticket ou d'une carte de vaccination.

Pour Inge Neven, responsable du dispositif Covid-19 de la Cocom : *"La décision d'élargir la dose booster à tou.te.s les Bruxellois.es est possible grâce aux capacités de vaccination mises en place en Région bruxelloise et équivalentes à celles déployées au mois de mai 2021. Nous souhaitons ainsi remplir au maximum les slots horaires et assurer l'écoulement optimal de tous les vaccins. Si nécessaire, les heures de prises de rendez-vous pourront être élargies. Et enfin, nous laissons une grande capacité pour la primovaccination, cette protection de base reste notre priorité".*

[La vaccination complète et le respect des gestes barrière restent essentiels pour se protéger des formes sévères de Covid-19 et des variants plus virulents.](#)

Plus d'informations sur le dispositif Covid-19 à Bruxelles sur [coronavirus.brussels](#). Suivez aussi notre actualité sur [Facebook](#), [Twitter](#) et [Instagram](#).